

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 4 avril 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 29, 30 et 31 mars 2016

2016 DRH 3 Convention de moyens et de services entre la Direction des ressources humaines de la Ville de Paris et l'Etablissement public Paris Musées.

M. Emmanuel GREGOIRE, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 118 ;

Vu le décret n° 94-415 du 24 mai 1994 modifié portant dispositions statutaires relatives aux personnels des administrations parisiennes ;

Vu la délibération 2012 SG 153 - DAC 506, en date des 19 et 20 juin 2012, portant réorganisation de la gestion des musées de la Ville de Paris et création d'un établissement public des musées de la Ville de Paris ;

Vu la délibération 2015 SG 92 portant renouvellement de la convention relative aux modalités de mise à disposition de moyens et de services entre la Ville de Paris et l'Etablissement public Paris Musées ;

Vu le projet de délibération, en date du 16 mars 2016, par lequel Mme la Maire de Paris soumet à son approbation le renouvellement de la convention de mise à disposition de compétences et de services entre la Direction des ressources humaines de la Ville de Paris et l'Etablissement public Paris musées ;

Sur le rapport présenté par M. Emmanuel GREGOIRE, au nom de la 1^{ère} Commission,

Délibère :

Mme la Maire de Paris est autorisée à conclure avec l'Etablissement public Paris musées une convention de services pour la période 2016-2018 précisant, pour chacun des champs relevant des ressources humaines, les conditions de la mise à disposition de moyens et de services entre la Direction des ressources humaines de la Ville de Paris et l'Etablissement public Paris Musées.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO